



PRÉFET DU NORD

Lille, le 29 avril 2019

## Communiqué de presse

### LEVÉE DE TOUTES LES RESTRICTIONS DE LA CONSOMMATION EN EAU SUR UNE PARTIE DU DUNKERQUOIS



Ce lundi 29 avril, les résultats des analyses bactériologiques de l'eau distribuée sur le territoire dunkerquois confirment sa potabilité. Par conséquent, le préfet du Nord lève toutes les restrictions de consommation émises depuis vendredi dernier.

Le préfet salue la mobilisation des acteurs qui a permis d'éviter toute coupure d'eau et d'alimenter en bouteilles les quelque 160 000 habitants touchés : les 19 communes, la communauté urbaine de Dunkerque, le Syndicat de l'eau du Dunkerquois, les équipes de SUEZ ainsi que les services de l'État et l'Agence régionale de santé.

En 2 jours, près de 680 000 bouteilles d'eau ont été provisionnées et 500 000 ont été livrées aux communes.

#### Rappel des faits

Ce jeudi 25 avril, en début d'après-midi, la canalisation alimentant en eau potable une partie de l'agglomération de Dunkerque a rompu à l'occasion d'un chantier de construction. Les travaux de réparation se sont terminés le lendemain dans la soirée et la distribution est revenue à son débit normal sur la totalité du territoire. En raison de cette réparation, des analyses ont été diligentées afin de vérifier la qualité de l'eau à nouveau disponible.

#### Communes concernées :

Armbouts-Cappel ; Bergues ; Bray-Dunes ; Cappelle-la-Grande ; Coudekerque-Branche ; Dunkerque ; Ghyvelde ; Grande-Synthe ; Fort-Mardyck ; Hoymille ; Leffrinckouque ; Les Moeres ; Loon-Plage ; Mardyck ; Saint-Pol-sur-Mer ; Spycker ; Tétéghem-Coudekerque-Village ; Uxem ; Zuydcoote.